

## TABLEAU DE CLASSEMENT UNIQUE DES VOIES COMMUNALES

Désignation des voies	Désignation des points d'origine	Longueur en mètres	Observations
1 - Route de Norçay	D25, coupe le ruisseau à la Rochette, passe à l'Augerie, à Norçay et termine C8	2722	dont 162m moitié de la longueur 324m mitoyenne avec Azay-sur-Indre
101 - La Rochette	Du chemin communal 1 au chemin départemental 25	450	
102 - Norçay	Du chemin communal 1 au chemin communal 8, Du chemin rural 1 au chemin rural 2, dessert Norçay	487	
2 - Route de la Saulaie	D25, passe à la Prioterie, se termine D31	3253	
202 - Les Plantes	Du C3 au R18, dessert les Plantes	272	
202 - Orfeuill	Chemin rural 13 dans la partie comprise entre la voie communale 3 et le chemin rural 13, dessert Code Chemin rural 16 dans la partie comprise entre Orfeuill et le chemin rural 20	752	
203 - Code	Du C116 au R18, dessert Code	107	
203 - La Champeigne	Chemin rural 13 dans la partie comprise entre le chemin rural 16 et la Champagne	318	
203 - Les Minées	Chemin rural 13 dans la partie comprise entre les Minées et le chemin rural 16	350	
204 - L'Aubrière	Chemin rural 20 dans la partie comprise entre le chemin rural 16 et la voie communale 3 Du C3 au R21, dessert l'Aubrière	508	
205 - La Saulaye	Du chemin départemental 31 à la Saulaye	205	
251 - La Barbellerie	Du CD25 au R18, dessert la Barbellerie	134	
252 - La Petite Hubaudière	Du chemin départemental 25 à la Petite Hubaudière	202	
254 - La Civrie	Du chemin départemental 25 à la Civrie	155	
253 - Les Saules	Du chemin départemental 25 à Les Saules	200	
255 - La Hubaudière	Du CD 25 à la Hubaudière	261	
3 - Route de l'Orge Bêcherie	D25, dans le bourg, passe à l'Orge Becherie, se termine C10 de Saint-Quentin-sur-Indrois	650	
4- Route d'Azay-sur-Indre et CD 25	C1, coupe le R2, passe à la Joubardière, se termine D25	1955	y compris 135m moitié de la longueur 270m mitoyenne avec Reignac-sur-Indre
5 - Route de Cigogné	D25, passe au Petit Cléret, coupe le ruisseau de Cléret, se termine ruisseau des Tabardières, limite avec Cigogné	2617	
501 - Le Grand Cléret	Du C12 au R2, dessert le Petit Cléret	125	

RF
Sous Préfecture de LOCHES
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/10/2022 037-213700669-20221003-DE_2022_065-DE

## TABLEAU DE CLASSEMENT UNIQUE DES VOIES COMMUNALES

6 - Route de la Gazillère	C1, à l'Augerie, passe la Gazillère, se termine C8 à la Joubardière	1831	
601 - Jarry	Du chemin communal 301 à Jarry	210	
602 - Le Petit Jarry	Du R1 au R39, dessert le Petit Jarry	72	
7 - Le Bourg	Place de la Poste, de la mairie, impasse des Lavandières, se termine D25	534	
Déviation de la Prioterie à l'Orge Bécherie	Du C4 au CD 25 par le R20	1630	
La Blaiverie	Du chemin rural 29 au chemin départemental 94 Du chemin rural 58 à la Prairie du Mage, dessert la Blaiverie Du chemin rural 45 au chemin rural 27, dessert la Blaiverie	564	
La Couture	Chemin départemental 10, dessert le lotissement la Couture	70	
La Lune	Chemin rural 27 dans la partie comprise entre le C10 et le CD94	1116	
Le Bois Nivert	R22	265	
Le Château de la Saulaie	Du CD31 à la Saulaye	228	
Les Pentes du haut et du bas	Du chemin départemental 25 à la parcelle D1013, dessert le lotissement des Pentes	545	
Route de Bretagne		327	
Route de la Touche		374	
Route de Saudinet		732	
Saint-Michel	Du CD10 au R42, dessert Saint-Michel	249	
	<b>TOTAL GENERAL EN METRES</b>	<b>24470</b>	

RF Sous Préfecture de LOCHES
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/10/2022 037-213700669-20221003-DE_2022_065-DE